



Remboursement crédit sans infos précises

Par **Marko001**, le **02/11/2020** à **19:20**

Chers spécialistes bonjour, rnrnJe fais appelle à vous car une société de recouvrement me réclame le remboursement d'un crédit de 2009 qui leur aurait été cédé par une autre société. rnrnNous sommes en 2020, et je n'ai aucun souvenir concernant cette affaire. rnrnNe comprenant donc pas la nature de cette dette et de son montant j'étais malgré tout très coopératif. rnrnCependant, fasse au refut de ladite société de me fournir des informations précises autres que le montant d'une dette (contrat, nature de celui-ci, date de souscription, origine du litige et de la dette me sont maintenant inconnus), prétextant qu'il ne peuvent les fournir qu'à la demande de mon avocat je me sens désemparé. Je suis quand même le principal "concerné". rnrnEn effet, m'engager dans des frais pour avoir "officiellement" des informations qui pourraient s'avérer être fausses (je n'ai pas encore d'avocat), sachant que je n'ai pas beaucoup de ressources, ne m'enchant guère. rnrnComment forcer la société à me fournir les éléments justifiant la nature de la dette afin de pouvoir la payer sereinement en sachant ce que je paye (1000€) ? rnrnSuis je obligé de payer une dette de plus de 10 ans et sous quelles conditions ? (la société n'étant pas coopérative vis à vis des informations je n'ai plus l'envie de l'être) si non il y a t il prescription ? rnrnQuels recours possibles pour faire cesser le harcèlement si il s'avère que c'est une tentative d'arnaque ? rnrnrnJe fais donc humblement appelle à vos éclaircissements afin de recouvrer ma sérénité d'esprit et sortir d'une angoisse constante. rnrnJe vous remercie également pour le temps que vous prendrez afin de m'aiguiller au mieux, rnrnBien cordialement rnMarc 32 ans rnrn